

L'intelligence artificielle va-t-elle torpiller l'industrie musicale ?

Dans cinq ans, les artistes et compositeurs auront perdu 24 % de leurs revenus à cause de l'intelligence artificielle. La grande disruption est en marche.

DIDIER ZACHARIE

Vingt-cinq ans après l'irruption du mp3, l'industrie musicale fait face à une nouvelle disruption technologique : l'intelligence artificielle. Selon une étude commandée par la Cisac (Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs), les revenus des créateurs de musique vont diminuer de 24 % d'ici à 2028. Ce qui correspond à des pertes cumulées de dix-milliards d'euros en cinq ans.



L'IA va tout chambouler dans les métiers créatifs

Daan

Compositeur et guitariste



Une double menace pour les artistes

Concrètement, deux menaces pèsent sur les auteurs-compositeurs. La première est que l'IA se nourrit de leurs œuvres pour devenir plus performante... Et elle le fait sans autorisation ni rétribution. C'est ce que dénonce

une pétition signée par 1.500 artistes du monde de la musique, mais aussi du cinéma (on y retrouve Thom Yorke, Robert Smith, Max Richter ou Björn Ulvaeus d'Abba, qui est aussi le président du Cisac).

« Il y a trois ressources sur lesquelles les compagnies d'IA générative s'appuient pour construire leurs modèles », dit Ed Newton-Rex, un compositeur britannique et ancien chef du département audio de l'entreprise Stability AI, à la base de cette pétition. « Les personnes, le calcul et les données. Ces entreprises dépensent des sommes considérables pour les deux premiers éléments – parfois un million de dollars par ingénieur. Mais elles s'attendent à prendre possession du troisième – les données de formation – gratuitement. Or, il s'agit du travail des gens, leurs écrits, leur musique, leurs créations. »

La deuxième menace est plus inquiétante encore. Elle a été calculée pour la première fois par PMP Strategy pour le rapport Cisac. D'ici cinq ans, les auteurs et compositeurs auront perdu près d'un quart de leurs revenus actuels car leur travail sera purement et simplement remplacé par de la musique générée par la machine. Ce sera particulièrement le cas des musiques de fond qui sont jouées dans des lieux publics, dans les commerces, à la télé, à la radio ou placées pour habiller des créations audiovisuelles comme les séries, les films, les jeux vidéo. Si la synchronisation (placement d'une musique sur un support visuel) est une manne financière importante pour les musiciens qui souffrent des faibles revenus du streaming, ils ne pourront bientôt plus compter dessus.

Ces musiques d'ambiance générées par IA sont déjà bien présentes sur les plateformes de streaming. Tous ces « bruits blancs » ou notes de piano atmosphériques pullulent sur les playlists écoutées à la chaîne par les étudiants qui veulent un fond sonore pour étudier ou pour s'endormir. Sur 60.000 titres ajoutés chaque jour sur Spotify, une grande partie est déjà

composée par les machines. Et cela risque de prendre encore plus d'ampleur dans les années qui viennent. Selon le rapport Cisac, d'ici 2028, la musique générée par IA représentera environ 20 % du chiffre d'affaires des plateformes de streaming musical.

Et tandis que les revenus des musiciens s'apprêtent à fondre comme neige au soleil, ceux des compagnies d'IA vont exploser. Selon la Cisac, il s'agit de quatre milliards d'euros qui, en 2028, passeront d'une poche à l'autre. Les investissements dans les compagnies d'IA générative ayant par ailleurs explosé, passant de 2,9 milliards de dollars en 2022 à... 25,9 milliards en 2023. Une multiplication par neuf qui donne une idée de l'ampleur des changements à venir.

Nouvel outil de création

L'IA signifie-t-elle pour autant la mort des artistes ? Non. Car il s'agit aussi d'un nouvel outil de création qu'on peut comparer au sampler (technologie apparue dans les années 80 qui permet de prendre un échantillon de musique pour l'utiliser dans un autre contexte et est à la base du hip-hop) ou à la station audionumérique (qui permet d'avoir tout un groupe dans une boîte à musique numérique, ce qui a permis à l'électro de se développer).

Ainsi, pour les artistes fauchés, il devient possible d'avoir un chœur gospel de 20 personnes en quelques minutes. Et c'est gratuit. « Pourquoi s'en passer ? », dit Daniel Bedingfield au *Guardian*. Autre exemple, il nous revient que Stromae utilise la machine pour composer. Il lui demande de lui donner un rythme venu du Cap-Vert ou des Antilles et il construit ses chansons

à partir de là. L'IA est donc aussi un outil qui facilite la création musicale.

C'est la vision qu'en a Spotify qui, selon son président Daniel Ek, n'a « pas de plan immédiat pour bannir toutes les musiques générées par IA ». Il distingue trois types d'utilisation de l'IA :



Nous n'avons pas de plan immédiat pour bannir toutes les musiques générées par IA

Daniel Ek
Président de Spotify



comme un outil, tel que l'*autotune*, qui améliore la musique, ce qu'il considère comme acceptable ; comme un outil qui imite les artistes, ce qui ne l'est pas ; et une zone grise intermédiaire où la musique créée par l'IA est clairement influencée par des artistes existants mais ne les imite pas directement. En ce qui concerne ce troisième cas, la plateforme suédoise attend de voir. A vrai dire, l'IA ne la dérange pas vraiment, elle tendrait même à diminuer la part des revenus à payer en droits d'auteur (bien que Spotify ait rémunéré comme n'importe quel auteur le dénommé Johan Rörhr, à la base de plus de 2.700 chansons d'am-

bianche générées par IA sous 650 alias différents et streamées plus de quinze milliards de fois...).

« Nous sommes un outil pour les créateurs », dit le numéro 2 de Spotify, Gustav Söderström. « Et si les créateurs veulent utiliser l'IA pour rendre leur musique meilleure, à partir du moment où ils suivent la législation sur le droit d'auteur, nous ferons en sorte qu'ils puissent la monétiser. » A l'heure actuelle, Spotify fait seulement la chasse à ceux qui utilisent l'IA en pillant l'œuvre d'artistes reconnus sans autorisation. Comme ce fut le cas avec le faux duo entre Drake et The Weeknd publié en avril 2023 et rapidement retiré de la plateforme... sous la pression du label Universal.

Les majors du disque au rendez-vous

Dans ce nouveau contexte disruptif, les majors du disque veulent éviter de faire la même erreur qu'il y a 25 ans : à savoir, faire la guerre aux avancées technologiques. Universal, la plus grande des majors du disque, prend les choses en main et joue sur les deux tableaux. D'un côté, elle a attaqué en justice (avec Sony et Warner, les deux autres majors) les applications Udio et Suno, qui permettent à n'importe qui de composer des chansons « à la manière de », mais sans autorisation ni rémunération aux ayants droit des œuvres utilisées.

De l'autre, la firme multiplie les partenariats avec les entreprises d'IA générative. La dernière en date, avec Klay Vision (entreprise spécialisée dans le développement de plateformes d'IA musicales), cherche à construire « un écosystème mondial pour héberger du contenu piloté par l'intelligence artificielle, mais qui ne fera pas concurrence aux catalogues d'artistes des services musicaux traditionnels ». En somme, Universal cherche à encadrer l'utilisation de l'IA dans la musique. « Nous pensons que les prochains Beatles joueront avec Klay. » Mais cela se fera sous le regard inquiet de la major.

La première création musicale générée par IA autorisée par Universal est sortie le mois dernier. Elle est le fruit de son partenariat avec le *plug-in* vocal Mic Drop de Sounds Lab. Il s'agit d'une reprise en espagnol du classique de Noël de Brenda Lee, *Rockin' Around The Christmas Tree*. C'est mignon, joliment fait et ça permet à Brenda Lee de toucher le marché hispanophone avec sa propre voix. Aucune interprète extérieure n'a été réquisitionnée. Des débuts timides et innocents qui cachent mal la révolution en cours dans le monde de la musique.

SOCIÉTÉ

Des milliers de militants rassemblés à Bruxelles pour dénoncer les « cadeaux pourris » de l'Arizona



Des milliers de militants se sont rassemblés vendredi matin à Bruxelles pour contester les mesures envisagées dans le

cadre des négociations gouvernementales. Une grève générale ou une grande manifestation se tiendra début 2025 si le

projet de la potentielle coalition Arizona n'est pas modifié, prévient déjà le président de la FGTB Thierry Bodson. AFP

© PHOTO NEWS.